Contrat départemental de services publics : "Une initiative soudaine qui n'est pas à la hauteur des enjeux"

Apprenant la signature ce jour à Lyons-la-Forêt d'un Contrat Départemental visant à développer une "offre commune et complémentaire de services publics et au public dans l'Eure", Jean Louis DESTANS tient à faire part de sa surprise et de son étonnement devant cette initiative soudaine, à quelques semaines d'échéances majeures.

«Si la convention qui va être signée permet des initiatives très modestes dans quelques sites de l'Eure, force est de constater qu'elle n'est pas, faute de moyens, à la hauteur des enjeux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle **le Département de l'Eure n'avait pas voulu prêter son concours à une opération qui apparaît davantage comme une opération de communication que comme la mise en place d'une politique publique digne de ce nom**.

L'installation de quelques bornes d'information interservice ne résoudra pas le mal social ressenti dans des territoires qui se sentent oubliés et méprisés. Elle ne compensera pas le départ progressif de nombreux services publics, qu'il s'agisse des services de l'Etat ou de ses satellites.

Le Département de l'Eure a fait de la territorialisation de son organisation une de ses priorités : cela s'est traduit par la création de plusieurs Maisons du Département, 10 à ce jour, dans les villes et les campagnes de l'Eure, dont certaines sont d'ailleurs des réalisations architecturales exemplaires, l'animation de 5 agences routières départementales, la réalisation de nombreuses initiatives dans les territoires pour favoriser et renforcer le lien social.

Le Département de l'Eure est bien entendu d'accord pour travailler avec l'Etat au renforcement de la présence publique dans les territoires : mais il faut pour cela qu'il y consacre vraiment des moyens.»